La filière de l'isolation en souffrance après l'arrêt des Coups de Pouce (CDP) Isolation et la baisse du prix des CEE sur 2021-2022

EXTRAIT

La filière de l'isolation à l'agonie en pleine crise de l'énergie

Ces deux dernières années, la filière isolation a fortement souffert de la conjonction de la modification des coups de pouces des certificats d'économies d'énergie (CEE) en 2021 et de la baisse du prix du CEE survenue fin 2021. Cette baisse s'explique notamment par **le stock de CEE produits en excès sur la 4ème période**, ainsi que par l'**annonce d'une obligation P5 en deçà des attentes** des acteurs de la filière. Entre temps, l'obligation a été revue à la hausse en juillet 2022 (+ 600 TWh cumac) ce qui a généré une remontée des prix, sans pour autant faire repartir la filière isolation.

Dans une lettre ouverte, le Syndicat multi branches des industries et des opérateurs de la transition énergétique (Symbiote) estime que **les entreprises de l'isolation ont supprimé 13 000 emplois en 6 mois** entre 2021 et 2022. Les difficultés de la filière s'expliquent par une diminution de plus de 80 % des chantiers de rénovation en isolation de combles, de murs et de planchers, alors que la rénovation performante des maisons individuelles (fiche BAR-TH-164) peine à démarrer.

En période de crise de l'énergie, l'isolation du parc de logements apparaît comme une évidence pour d'une part **réduire la consommation en énergie**, et donc les **émissions de gaz à effet de serre**, et d'autre part de limiter **notre dépendance aux pays exportateurs d'énergie** comme la Russie.

La revue des Coup de Pouce a stoppé la filière au lieu de l'orienter sur du multigestes

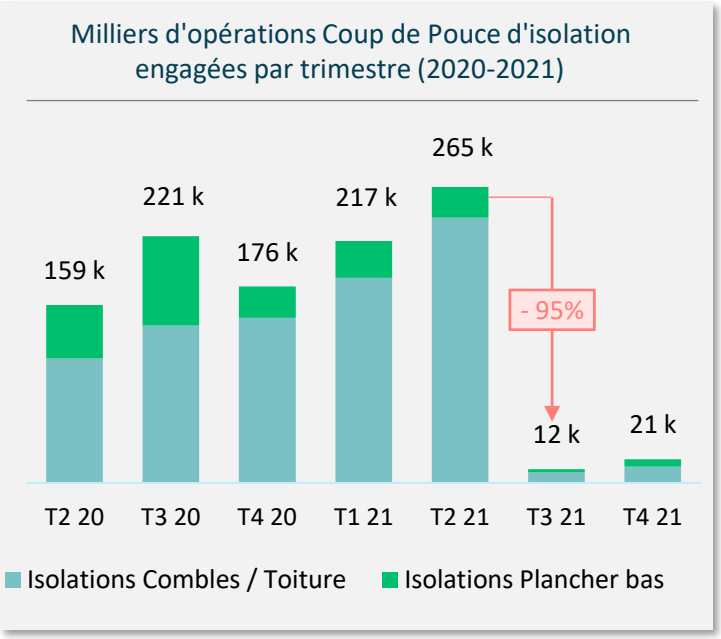

Au 1er juillet 2021, la DGEC a baissé les forfaits des opérations Coup de Pouce des gestes d'isolation et a modifié les conditions d'obtention de ces primes. Depuis cette date, les installateurs doivent afficher un prix minimum de 12 €/m² pour des travaux à destination de ménages précaires, et 10 €/m² pour les autres. **Il n'est alors plus possible d'utiliser les Coups de pouce Isolation, et donc de proposer des offres à 1 €**, car ces conditions imposent un prix du CEE supérieur à 7,5 €/MWh, bien au-dessus du prix de marché sur cette période.

La fin des offres à 1 € est bien visible sur le graphique ci-contre, représentant le nombre d'opérations d'isolation engagées en Coup de Pouce, **avec une chute de plus de 95% des travaux engagés à partir de juillet 2021.**

La rénovation globale des logements ne démarre pas
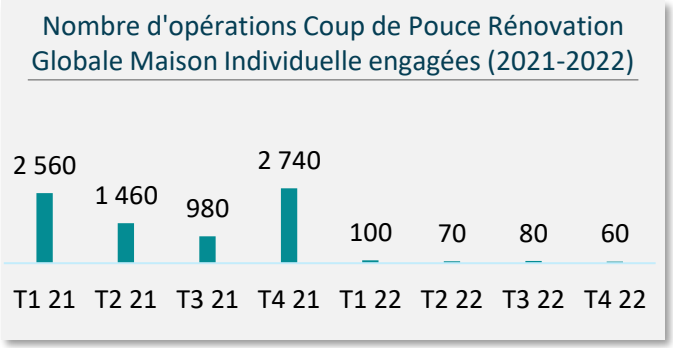
L'objectif de la DGEC était d'orienter la filière de la rénovation vers du multigestes et d'arrêter de financer les opérations mono-gestes induites par le précédent dispositif Coup de Pouce. Cependant, le graphique ci-joint illustre que la **redirection vers du multigestes n'est pas effective**, le nombre de travaux engagés en rénovation globale de maison individuelle restant très faible (< 3000/trimestre).